

Plum

De: info@orleans-metropole.fr de la part de Orleans Metropole <info@orleans-metropole.fr>
Envoyé: mardi 19 octobre 2021 10:47
À: [REDACTED] Plum
Cc: Info
Objet: Nouvelle soumission registre PLUM

Submitted on mar 19/10/2021 - 10:46

Submitted by: Anonyme

Submitted values are:

Vous êtes

Prénom : [REDACTED]

Nom : [REDACTED]

Email : [REDACTED]

Ville : Marigny les Usages

Votre remarque

Sujet : OAP la Sablonnière

Message : Observation concernant l'OAP de projet « la Sablonnière » sur la commune de Marigny-les-Usages et sur le zonage associé des parcelles cadastrées C 537 et C 503

La société Ages & Vie a entamé des négociations avec la commune de Marigny-les-Usages en 2020, afin d'y implanter deux colocations pour personnes âgées en perte d'autonomie. Ce projet d'habitat inclusif* est destiné aux personnes âgées en perte d'autonomie qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode de vie en colocation.

Ce mode d'habitat regroupé, vise en prenant appui sur un projet de vie organisée à plusieurs, une insertion active et durable dans le voisinage, la vie de quartier, l'économie locale et l'environnement de proximité. Le terrain proposé par la commune est sur lequel Ages & Vie souhaite s'implanter (parcelles cadastrées C 537 et C 503) est en zone UE prévue dans le PLUM et est concerné par l'OAP de projet « la Sablonnière ». Il s'avère qu'après analyse du PLUM soumis à enquête publique, le projet étant à destination d'habitation, en créant 4 logements privés de forme dite « intermédiaires », la zone UE ne permettrait pas son implantation étant donné que seules les constructions et affectations des sols de la sous-destination Logement à condition directement nécessaires à des fonctions de surveillance ou de gardiennage y sont autorisées.

Aussi l'OAP de projet couvrant le terrain nécessiterait d'être revue car l'emprise des bâtiments impacterait les deux arbres repérés sur le schéma ainsi que le cône de vue vers la bâtisse de la sablonnière.

Afin de concrétiser l'implantation du projet Âges & Vie sur les parcelles proposées par la commune, nous demandons la simplification de l'OAP de projet « la Sablonnière » et la modification du zonage des parcelles C 537 et C 503 pour qu'y soient autorisées les constructions à destination d'habitation (création de logement), les colocations ne constituant pas des équipements publics ou d'intérêt collectif.

Pièces jointes :

- [PLUi - Note Marigny les Usages - Projet Âges & Vie.pdf](#)136.11 Ko

Published : Non

